



# PROGRAMME

## des cérémonies du 11 novembre 2008 à Limoges(Place Jourdan)

- 10H30**                    **Les autorités rendent les honneurs au drapeau**  
-Le général passe les troupes en revue  
-Remise de décorations.  
-Lecture de l'ordre du jour du Maréchal FOCH par M. Jean-François VILLOUTREIX, délégué général du Souvenir Français.  
-Sonnerie du "cessez le feu".  
-Honneur aux autorités.
- 11H00**                    **Monument aux morts 1914-1918**  
-Les enfants des écoles déposent des fleurs devant le monument aux morts.  
-Des élèves du lycée Gay-Lussac déposent des bougies en hommage aux soldats de la grande guerre.  
-Lecture du message de l'U.F.A.C par Cyril PASQUIER, élève au lycée Jean Monet de Limoges  
-Lecture de lettres d'un "*Poilu*", Pierre SOULIGNAC, originaire de Limoges
- Lecture du message du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants par Mme Evelyne RATTE, préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne**
- Dépôt de gerbes par les associations et les personnalités :**
- l'Union Française des Anciens Combattants
  - l'Union Nationale des Combattants, l'Association d'Entraide des Veuves et Orphelins de Guerre et l'Association des Combattants de l'Union Française
  - le Souvenir Français
  - M. le Capitaine de Vaisseau Edmond de VIGOUROUX d'ARVIEU, commandant le bâtiment de projection et de commandement de la marine nationale "TONNERRE"
  - le Général Pascal DUFLOT, commandant la région de gendarmerie départementale du Limousin
  - M. le Général de division Jacques LECHEVALLIER, commandant d'Armes de la place de Limoges
  - M. Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil Régional du Limousin
  - Mme Marie-Françoise PÉROL-DUMONT, Députée de la Haute-Vienne, Présidente du Conseil Général
  - M. Alain RODET, député-maire de Limoges
  - Mme Evelyne RATTE, Préfet de la région Limousin, Préfet de la Haute-Vienne
- Sonnerie aux morts  
Minute de silence  
Hymne national
- 11H45**                    Les autorités saluent les porte-drapeau
- 12H00**                    **Réception donnée par Madame le préfet dans les salons de la préfecture**